

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2024

DELIBERATION N°2024.00020

TOURISME D'AFFAIRES - SOUTIEN AU SALON CURIEUX VOYAGEURS

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 18 janvier 2024

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,

RECU EN PREFECTURE

Le 01 février 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240124-D20240002010

Date de mise en ligne : 01 février 2024

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

Membres titulaires absents excusés :

M. Kamel BOUCHOU, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Patrick MICHAUD, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2024

TOURISME D'AFFAIRES - SOUTIEN AU SALON CURIEUX VOYAGEURS

Le développement du tourisme d'affaires sur le territoire est un objectif principal de la politique touristique métropolitaine. « Le Convention Bureau » de l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole s'attache ainsi à assurer la promotion de la destination et à favoriser l'accueil d'évènements sur notre territoire.

Afin de soutenir cette démarche et faciliter l'organisation de manifestations sur le territoire, la Métropole peut apporter un soutien financier.

A ce titre, le salon « Curieux Voyageurs » aura lieu à Saint-Etienne du 15 au 17 mars 2024 à l'Espace Fauriel.

Cette manifestation grand public, autour du thème du voyage, de l'image, de la rencontre et de l'échange, draine chaque année plus de 20 000 personnes, principalement originaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour l'édition 2024, 28 films documentaires seront proposés. 40 séances seront prévues dans 4 lieux de projection (Centre de Congrès, les amphithéâtres de l'Ecole des Mines et de l'EM Lyon et le Planétarium). L'évènement s'articulera également autour de 5 expositions, de conférences et projections-débats, d'ateliers, d'un village de plus de 30 exposants, d'un prix littéraire de récits de voyages et d'un projet « voyager avec les livres ».

Cet évènement est porté par l'association Rev'A et pour lequel une subvention de Saint-Etienne Métropole est attendue. Le budget prévisionnel de l'édition 2024 s'élève à 160 000 € HT. Afin d'accompagner cette manifestation, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention de fonctionnement au festival « Curieux Voyageurs » 2024 à hauteur de 6 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention afférente et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération ;**

- la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2024, gestionnaire Tourisme, destination Evènements touristiques, article 65748, sous réserve de l'adoption du BP 2024.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
3^{ème} Vice-Présidente

La Première Vice-Président,



Sylvie FAYOLLE